

Le Collège Laval figure parmi un des plus grands collèges privés d'enseignement secondaire du Québec. Plus d'une centaine d'éducateurs prennent la relève dans le but de poursuivre, auprès de 2 000 élèves, l'œuvre amorcée par ses premiers fondateurs. Notre mission éducative vise à proposer un sens de l'existence en établissant un équilibre entre la formation scolaire, l'apprentissage de soi et des autres ainsi que la découverte d'une passion.

Le Collège Laval sollicite des candidatures pour le poste de :

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN LOISIRS AU SERVICE DU SPORT ÉTUDIANT DU COLLÈGE LAVAL (MARAUDEURS)

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la direction du sport étudiant du Collège Laval, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de soutenir administrativement l'organisation du sport étudiant au Collège Laval, en plus de faciliter les opérations quotidiennes du service.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

La personne titulaire du poste devra :

- Soutenir administrativement l'organisation du sport étudiant au Collège Laval :
 - Gérer les inscriptions des équipes et des athlètes à l'interne, aux ligues et aux tournois;
 - Transmettre les résultats des parties à domicile aux instances régionales et provinciales;
 - Assurer la transmission d'information aux parents, aux athlètes et aux entraîneurs;
 - Planifier et assurer le suivi des sorties des équipes des Maraudeurs (transport, hébergement, etc.);
 - Faire les mises à jour sur le site Internet des Maraudeurs;
 - Assurer la gestion de l'inventaire et la distribution des uniformes des Maraudeurs;
- Collaborer à la mise sur pied de divers projets spéciaux (tournois, campagnes de financement, etc.);
- Gérer les séances de photographies des équipes;
- Participer à la réalisation des soirées reconnaissance des Maraudeurs;
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Avoir une bonne maîtrise de la suite Office (Word, Excel, etc.);
- Avoir de l'expérience dans un poste similaire (un atout);

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste permanent : contrat saisonnier de dix mois par année à 35 heures par semaine;
- Horaire variable;
- L'échelle salariale se situe entre 17,59 \$ et 26,18 \$ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience;
- Date d'entrée en fonction : Lundi 24 août 2015;

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant leurs motivations pour le poste par courrier ou par courriel avant le vendredi 24 juillet 2015, 12 h, à :

Monsieur Pierre-Luc Ménard
Collège Laval
Poste de technicien ou technicienne en loisir pour les Maraudeurs
1275, avenue du Collège
Laval (Québec) H7C 1W8
Courriel : emploi@collegelaval.ca

Il est à noter que seules les personnes retenues seront conviées en entrevue. À cet effet, les entrevues sont prévues pour les **6 et 7 août 2015**.